

Image not found or type unknown



CONVOCATION JLD mandat dépôt

Par **glouglou56**, le **08/11/2022** à **11:25**

Bonjour, dans le cadre d'une procédure pénale instruite en criminelle, l'avocat du prévenu à bien reçu une convocation pour le débat contradictoire devant le JLD, mais pas son client toujours en détention provisoire... Ma question est la suivante : Est ce que le JLD est dans l'obligation de convoquer aussi le prévenu via le greffe de la maison d'arrêt ?